



Municipalité de Sauge
Haut du Village 8
2536 Plagne

Avis de construction

Requérant :	Didier Huguelet, Route de Romont 65, 2537 Vauffelin
Auteur du projet.	Didier Huguelet, Route de Romont 65, 2537 Vauffelin
Propriétaire foncier :	Didier Huguelet, Route de Romont 65, 2537 Vauffelin
Projet :	Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre et création d'une terrasse avec rampe d'accès en façade Ouest de la maison d'habitation sis sur parcelle no. 121 à la Route de Romont 65 à Vauffelin, hors zone
Dérogation :	Art. 24 ss LAT
Dimensions :	Selon plans déposés
Construction :	Selon plans déposés

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOBE. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Le conseil municipal

2536 Plagne, le 4 avril 2022